

Si on laisse les élèves entrer et sortir à fantaisie, bientôt l'école deviendra une salle de jeu où l'on ne s'entendra plus, et la dissipation sera si forte que l'ascendant du maître sera entièrement nul pour le travail, l'ordre et la discipline.

40. *L'assignation de la place des élèves.* L'instituteur placera les élèves de façon que la succession des exercices dans les différentes divisions n'occasionne aucun changement de place. Nous n'exigeons pas que cela soit rigoureux ; ce serait une barbarie de vouloir contraindre de petits êtres à rester cloués sur un banc pendant des heures entières ; mais du moins que le changement de place se fasse en silence et non pêle-mêle. Ce sera, en quelque sorte, un délassement, car l'esprit s'appesantit avec le corps ; il est bon de dégourdir quelquefois l'un et l'autre.

Mais ce qui, surtout ne doit pas être toléré, c'est le changement de place sans la permission de l'instituteur ; cela arrive très-souvent avec les jeunes élèves. C'est pourquoi l'instituteur doit y tenir fortement la main, afin qu'il ne puisse prendre un mauvais pli avec lequel il leur serait plus tard difficile de rompre.

50. *Les annotations.* L'instituteur consignera dans un registre à ce destiné le soin que chaque élève prend de sa personne, de ses habillements et de ses effets classiques ; il pourra se servir des termes suivants : très-soigneux, soigneux, assez soigneux, laisse à désirer. Cependant il sera très-prudent dans ses appréciations, et il aura égard à l'état d'aisance des parents qui, à la moindre chose, même fautive dans le fond, s'élèveraient contre lui. Il blâmerait à tel point que les enfants pourraient alors être détournés du respect qu'ils doivent à leur maître. Ainsi, il parlera le plus souvent d'une manière générale, sans détails personnels, louera l'ordre et fera voir que le désordre matériel conduit au désordre moral.

§ 3.—PROPRETÉ.

La propreté est une disposition à devenir soigneux de notre personne, de nos vêtements, de notre habitation, et de tous les objets qui servent à notre usage.

Pour parvenir à ce but, l'instituteur se servira des moyens suivants : 10. l'inspection ; 20. l'exemple ; 30. les précautions ; 40. les recommandations.

10. *L'inspection.* L'instituteur exigera que les enfants soient propres dans leurs personnes et dans leurs habits ; les enfants auront les mains lavées, les oreilles bien nettoyées, la figure propre et les cheveux bien peignés. Pour s'assurer que ces prescriptions n'ont pas été méconnues, l'instituteur fera, à l'entrée en classe, une inspection de propreté, et ceux qui laisseraient à désirer sur ce point seraient obligés de se laver à une fontaine voisine, ou même de retourner chez leurs parents pour faire disparaître les traces de leur négligence coupable. Les habits doivent également être propres ; on ne peut assurément exiger qu'ils soient neufs ; ce serait vouloir l'impossible, et, de plus, ce serait développer des sentiments d'orgueil et de vanité ; mais, au moins on ne doit découvrir aucune trace de malpropreté ni de désordre. Aucune infraction sur ce point ne pourra passer inaperçue : cependant on agira avec prudence et avec discrétion pour ne pas froisser la susceptibilité de la pauvreté chez les enfants et chez les parents.

Souvent l'instituteur parlera d'une manière générale et usera de certains petits détours conduisant au but sans éveiller aucun sentiment rancunier chez les parents.

20. *L'exemple.* L'observation de ces soins de propreté sera rendue plus facile aux enfants par l'exemple même que le maître leur en donnera, tant sur sa personne que dans la tenue matérielle de l'école ; ils la porteront dans leurs familles, qui pourront également en profiter, et ces habitudes auront sur eux une influence morale. A cet

effet, le maître aura toujours une mise convenable, sans être cependant recherchée ni élégante, car il doit être aussi un modèle de modestie et doit pouvoir inspirer une sage économie. Tous les meubles de l'école seront aussi époussetés avec soin et les toiles d'araignées enlevées chaque matin.

30. *Les précautions.* L'instituteur veillera aux maladies contagieuses ; dès qu'il s'apercevra qu'un élève en est atteint, il le séparera de ses camarades, prévendra ses parents, le leur remettra, et ne le reprendra que lorsqu'il sera guéri, ou du moins ne risquera plus de compromettre la santé de ses camarades. Il agira de même avec ceux qui seraient infectés de maux inspirant le dégoût de leurs compagnons, ou qui nécessiteraient l'emploi de certains remèdes exhalant une odeur forte ou nauséabonde.

40. *Les recommandations.* La propreté est intimement liée à l'ordre ; elle conduit à l'économie. Démontrer ces choses et les faire toucher du doigt par les enfants ; leur faire comprendre que la propreté du corps entretient une bonne santé, que la propreté des vêtements assure leur durée en même temps que l'on est plus estimé et mieux apprécié, que la malpropreté use et détruit le corps comme la rouille ronge le fer : c'est leur indiquer une voie sûre et facile pour pratiquer cette bonne habitude.

Il nous reste à parler d'un moyen propre à stimuler l'amour du travail, de l'ordre et de la propreté : la distribution d'opuscules à la fin de l'année scolaire. Nous ne sommes pas partisan des distributions de prix qui se font par suite de compositions ; elles produisent de mauvais résultats sous plusieurs rapports ; elles excitent la jalousie, prédisposent à l'orgueil. Le mérite réel est méconnu, car les élèves studieux, mais ayant peu de dispositions, sont souvent privés de ces récompenses ; tandis qu'une distribution d'opuscules, suivant le travail réel, à tous les élèves fréquentant la classe, produit de bons résultats ; d'abord l'école est suivie assez régulièrement par un grand nombre d'enfants ; les paroles encourageantes suffisent pour obtenir le travail, plus ou moins bien fait, sans doute, de tous les élèves. D'un autre côté, ce moyen très-peu dispendieux n'est pas contraire aux règles d'une bonne pédagogie. Il faut peu de chose pour satisfaire l'enfant.

Nous ajouterons un mot relativement aux livres d'émulation que nous préférons voir remplacer par des bulletins mensuels, comprenant, outre les places que l'enfant occupe dans les diverses branches d'enseignement, des annotations pour la politesse, l'ordre et la propreté, l'attention, l'application, les progrès et la conduite, et la consignation des absences. Nous croyons ainsi que les parents ne sauraient jamais être mécontents, car leurs enfants pourraient généralement obtenir une mention honorable pour l'une ou l'autre de ces choses et s'efforceraient davantage de faire mieux à l'avenir ; la louange flatte tous les hommes, même ceux qui semblent les plus antipathiques ou ennemis de toute paroles élogieuses.

En certains points de notre travail, nous avons mis à profit l'excellent *Cours de Pédagogie* de M. CHANNOISSEAU, qui traite ces choses d'une manière admirable.—(*)

(Arville)

(André, Instituteur.)

(*) Extrait du *Progrès*, Journal publié à Bruxelles.